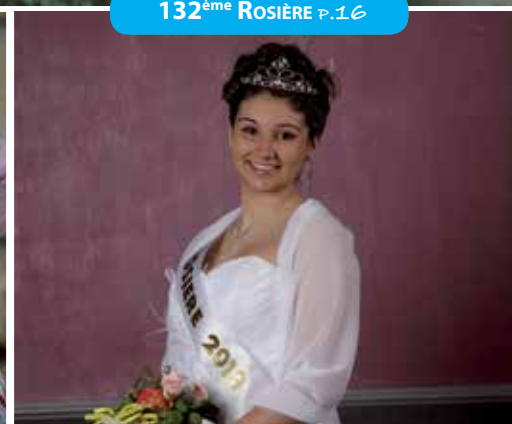


ENFANCE / JEUNESSE p.4

EXPOSITIONS p.8

132^{ème} ROSIÈRE p.16



POLE de la
PORCELAINE
MUSÉE CHARLES VII

EXPOSITION

TRÉSORS D'ÉGLISE

17 MARS AU 9 JUIN 2013
MEHUN-SUR-YÈVRE





**Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,**

Les communes doivent présenter des comptes en équilibre où les dépenses sont nécessairement limitées au montant des recettes.

Cette obligation est strictement contrôlée par le préfet, la direction des finances publiques et éventuellement par la Chambre Régionale des Comptes.

Les communes ne sont donc en aucun cas responsables de ce que la crise dramatique que nous subissons doit à l'endettement effarant de notre pays. L'Etat, qui hélas ne s'est jamais depuis 1974 astreint à ces règles, doit, dans l'urgence corriger drastiquement la situation. Pour y parvenir, et ne pas se décider principalement à réétudier ses propres comptes, il diminue la dotation de fonctionnement que recevaient annuellement nos collectivités locales (destinée en particulier à financer certaines dépenses déléguées et obligatoires: par exemple l'entretien des écoles, la tenue de l'état civil, la sécurité incendie, la tenue de toutes les élections etc.).

Il était juste que nos communes participent à l'effort de redressement national en acceptant que leurs ressources en provenance de l'Etat soient stabilisées. Il est, en revanche, injuste qu'elles soient pénalisées par leur notable diminution et surtout très inquiétant qu'elles soient ainsi contraintes à différer, voire à diminuer leurs investissements ce qui réduira les commandes et travaux à destination des entreprises.

Or, il nous a été annoncé des baisses importantes et cumulées de notre dotation de fonctionnement en 2014 et 2015.

Parallèlement, des charges supplémentaires nous seront transférées comme par exemple le coût de l'instruction des permis de construire (qui est à ce jour réalisée par la direction départementale des territoires) et celui de la réforme des rythmes scolaires.

Sachant qu'une augmentation de 1% des impôts locaux mehunois procure 34000€ de recettes supplémentaires, l'Etat nous "refile" le soin d'infliger en moins de trois ans une ponction de 8 à 10% de plus !

Sans dégager de marge supplémentaire pour investir !

Les choix qui s'imposent à des élus responsables deviennent de plus en plus difficiles.

Parce que le pouvoir d'achat des ménages a diminué, que la vie quotidienne de nombreux concitoyens est fragilisée, que les charges de nos activités économiques ne doivent pas être aggravées, nous avons, cette année encore, décidé de ne pas augmenter ni les impôts ni les tarifs des services communaux apportés aux familles.

La gestion très raisonnable que nous avons menée nous y autorise.

Pour que ce choix puisse être possible et pour continuer à offrir à tous les mehunois des services familiaux et sociaux, des activités éducatives, sportives et culturelles identiques il faut que nous soyons ensemble conscients que certains projets prévus pour être réalisés en deux ou trois ans le seront plus sûrement en cinq ou six.

Certains d'entre vous, de plus en plus nombreux, viennent auprès de nous, prendre des informations, pour comprendre et débattre. C'est une démarche qui nous encourage.

Pour l'amplifier, comme nous l'avons déjà fait par le passé, nous vous convions à une réunion le 18 avril 2013.

Nous pourrions répondre à toutes les questions que l'administration de notre cité pose et posera tant que la situation économique et sociale de notre pays ne vivra pas une embellie durable.

Vous pourrez alors constater que nous conservons :

- le courage de ne pas tout promettre pour ne pas vous tromper

- la force de ne pas baisser les bras pour préserver les progrès que nous avons faits ensemble.

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°46 AVRIL 2013

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Conception : Christophe Ogoudjian

0248570877 ; dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

■ ESPACE LOISIRS : VACANCES D'HIVER

Pendant les vacances, l'Accueil de Loisirs a reçu en moyenne quatre-vingts à quatre-vingt-dix enfants par jour.

Tout ce petit monde se retrouvait pour choisir des activités autour d'un programme riche et varié : éveil musical où deux jeunes musiciennes de l'école de musique de Mehun sont venues enchanter les oreilles des enfants au son des guitares et du violon, initiation Kin-Ball, tir à l'arc et sarbacane, atelier photos, art culinaire, Zumba, atelier Shambala et jeux autour du parachute...



Des après-midi festifs avec petit bal, maquillage, musique, brochette de bonbons, décoration de cake ont ravi nos chers bambins.

Ces derniers ont participé aussi à de nombreuses sorties, telles que la piscine à vague, le Royal Kid, le bowling, l'équitation ou le cinéma.

L'atelier "Ombres Chinoises" a eu un réel succès. Une trentaine d'enfants de l'Espace Loisirs ainsi que les tous petits de la crèche « A petits pas » ont présenté un spectacle de qualité. Les mimes et l'expression théâtrale étaient de mise.

Cela restera un bon moment d'évasion et de souvenirs à raconter.

Le déroulement des vacances est assuré grâce à l'équipe d'encadrement constituée d'une directrice et de 17 animateurs, d'intervenants extérieurs sans oublier les agents de restauration, de service et du secrétariat.

Prochain rendez-vous à l'Espace Loisirs, **du 15 au 26 avril 2013** pour les vacances de Printemps.

Renseignements : 02 48 57 19 19
et sur le site internet de la ville

■ SERVICE JEUNESSE ET ACTIVITÉS PASSERELLES ADOS : BIEN-ÊTRE À L'ESPACE LOISIRS

Lors du séjour de février le Service Jeunesse a proposé le jeudi 28/02 un atelier maquillage où une intervenante socio-esthétique (Mme PARIZOT) a aidé les jeunes adolescentes à mieux se maquiller et prendre soin de leurs ongles (manucure et pose de vernis) : l'animation portait sur l'apparence et sur l'utilisation des produits cosmétiques.

Ainsi, les jeunes filles ont pu constater que ce n'est pas forcément les produits de beauté les plus chers qui sont les plus efficaces. Un point sur lequel elles furent toutes attentives.

Un atelier qui ne manquait pas de « bien-être ».

D'autres actions furent réalisées, comme une veillée sportive où les parents étaient invités.

C'est autour de l'activité ping-pong que les jeunes et les familles ont participé au tournoi dans une ambiance très conviviale et surtout de partage.

Après l'effort, le réconfort autour d'un buffet constitué de verrines et amuse-gueules réalisés plus tôt dans l'après-midi par les jeunes. Ce moment de gourmandise a enchanté la veillée.

A quand la prochaine !!!

■ AIDEZ LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU CHÂTEAU À GAGNER UN VOYAGE À BEAUVAL !

Les élèves de CM1 de la classe de M. Bernard et Mme Malapert ont participé à un concours de dessin "dessine-moi la ferme" organisé par les jeunes agriculteurs du Cher, l'AJR, l'ADIV et la Banque Populaire.

Leur dessin fait partie des dix sélectionnés pour pouvoir gagner un séjour au zoo de Beauval.



Ce sont les internautes en votant qui vont désigner le vainqueur :

Pour remporter le séjour il faut obtenir le plus grand nombre de votes.

Vous pouvez les aider en votant et en faisant voter pour leur dessin **entre le 25 mars 2013 et le 12 mai 2013** à l'adresse suivante : www.dessinemoilaferme.fr

En votant vous participez à un tirage au sort pour gagner vous aussi des cadeaux ! Parlez-en à votre famille, à vos amis, collègues ... **c'est avec votre aide que les élèves de l'école du Château pourront partir une journée à Beauval.**



■ ECOLE DES CHARMILLES

Conformément à ce qui avait été annoncé par la municipalité lors de la réunion publique du 13 décembre dernier, les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire des Charmilles ont commencé à la suite des différents contrôles obligatoires, notamment ceux concernant la structure du bâtiment, la présence d'amiante et de peinture au plomb dans l'établissement.

D'un montant de 700 000 €, ces opérations de rénovation seront constituées principalement :

- par une consolidation de la base de la structure métallique,
- par la remise à niveau du plancher RDC et le remplissage du vide sanitaire par des billes d'argiles compactées et agglomérées par de la résine,
- par le remplacement des cloisons extérieures du RDC, des dalles des sols et des escaliers,
- par le remplacement de la toiture suite à des infiltrations d'eau de plus en plus fréquentes.

Les services techniques de la ville procéderont à la réfection des salles de classes, couloirs, préau et bureaux afin que la prochaine rentrée se fasse dans les meilleures conditions aussi bien pour les enfants que pour l'équipe enseignante. Du mobilier neuf a également été prévu à cet effet.

Le remplacement des cloisons extérieures du RDC contenant de l'amiante, bien que non préconisé à court terme par le bureau de contrôle, a néanmoins été décidé par la municipalité.

Cette opération sera terminée à la mi-juillet pour permettre l'installation des locaux pour la rentrée scolaire. Les agents municipaux sont prêts à intervenir dès que possible et certains parents d'élèves, conscients des difficultés que nous pourrions rencontrer, se sont proposés pour nous aider dans cette tâche.



■ TRAVAUX RUE FLANDRES DUNKERQUE

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS rue Flandres Dunkerque pour la gestion et l'évacuation des eaux pluviales : des caniveaux et des bordures ont été installés sur la chaussée et des caniveaux grilles devant les entrées des propriétés, les écoulements ont été raccordés sur le réseau existant.

La voirie et les trottoirs ont été refaits.

Coût de l'opération : 162 006 € HT

■ AUTRES TRAVAUX



Les Jardins du Duc Jean de Berry ont été remis en état après les crues du mois de janvier.



Mise aux normes : l'accès de la Mairie aux personnes handicapées a été réalisé.

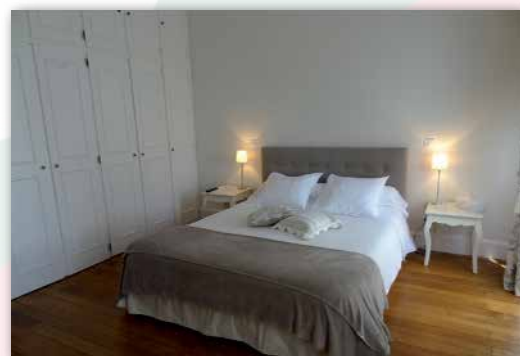
CHAMBRES D'HOTES ET GITES

Non seulement pour les touristes, mais aussi pour votre famille ou vos amis, plusieurs chambres d'hôtes sont à votre disposition à Mehun.

Dans un cadre agréable, elles présentent toutes des chambres à la fois simples et décorées avec goût. L'accueil y est toujours chaleureux et les propriétaires mettent tout en œuvre pour que leurs hôtes passent un séjour des plus agréables.

■ LES AUBUEES

Au cœur d'un magnifique parc avec piscine, cette impressionnante demeure de la fin du XVIII^{ème} siècle dégage un charme indéniable. 2 belles chambres situées au 1^{er} étage ont chacune une vaste salle de bain. Totalement rénovées en 2012 et classées 4 épis, leurs teintes douces et harmonieuses invitent au calme et au repos.



Coordonnées

Benoît et Pascale PORTIER - 51 route de Montcorneau
Tél. : 02 48 57 08 24 – les.aubuees@wanadoo.fr
<http://lesaubuees.free.fr>

■ LES BUISSONS



Au sein d'une ferme du XIX^{ème} siècle, l'ancien « quai à grains » a trouvé une seconde vie : 3 chambres d'hôtes disposant d'une salle d'eau et d'un accès indépendant y ont été créées et classées 3 épis. Les Buissons possèdent aussi un gîte de 7/8 personnes.



Coordonnées

Jean-Charles COMPAGNIE - 107 avenue Jean Châtelet - Tél. : 02 48 57 31 22 - jeancharlescompagnie@yahoo.fr

■ AU CLAIR DE LUNE

Au 1^{er} niveau de la maison d'habitation de la propriétaire, les chambres sont accessibles grâce un escalier extérieur. Ouvertes en 2012, chacune, à la fois spacieuse et joliment agencée, est équipée de la climatisation et accueille 2 lits doubles avec une salle d'eau attenante. Un espace repos commun aux 2 logements permet un réel moment de détente. Un gîte sera prochainement ouvert.

Coordonnées

Flora VÉDOVATI - 1bis impasse de la Croix Blanche
Tél. : 02 48 50 60 20 / 06 85 67 83 98
auclairdelune@orange.fr – www.auclairdelunemehun.com





■ AU CŒUR DE MEHUN



Dans cette maison de 1880, les chambres accessibles au 1^{er} étage ont été récemment aménagées. Se voulant simples et confortables, elles disposent d'une seule salle d'eau rendant cet hébergement idéal pour une famille. Le salon comme la cuisine sont à disposition. Les propriétaires ont à cœur d'échanger et de partager avec leurs invités des instants privilégiés.



Coordonnées

Marjorie et Fabrice CARTOUX - 6 rue de la Garenne
Tél. : 06 79 97 13 54 - fab.cartoux@live.fr - www.aucoeurdemehun.fr

■ LA MAISON

Située au cœur de la cité médiévale, "La Maison" offre 2 chambres sur différents niveaux. A la fois simples et décorées avec goût, chacune est unique avec une salle de bain commune : l'une composée de 2 lits simples s'ouvre sur un charmant rez-de-jardin, l'autre au 2^{ème} étage est aménagée d'un lit double. La propriétaire partage son salon, sa salle à manger et sa cuisine avec ses hôtes.

Coordonnées

Geneviève LIGER – 78 rue Jeanne d'Arc
Tél. : 02 48 57 21 87 / 06 62 29 39 00 - genevieve.liger@orange.fr



■ LA PETITE FAMILLE



Cet ancien orphelinat protestant reconverti en maison d'habitation propose 2 chambres avec salle d'eau, dont une suite familiale. Classées 3 épis avec une entrée indépendante, elles offrent aussi des espaces communs (salon, salle à manger et kitchenette à partir de 2013) exclusivement réservés aux convives. Un superbe jardin



repensé dans un style typiquement anglais avec fleurs, verger et potager inspire quiétude et détente.

Coordonnées

Susie et Bernard ROUSSEL - 33 rue André Brému - Tél. : 02 48 57 13 33 / 06 42 97 72 80
susie-bernard.rousseau@orange.fr – www.lapetitefamille-mehun.fr

Pour plus d'informations contacter
l'Office Municipal de Tourisme
place du 14 Juillet - 02.48.57.35.51

■ AMICALE MARCEL PAGNOL (Cours d'aquarelle) – Du 7 au 26 janvier

Les élèves du cours d'aquarelle de l'Amicale Marcel Pagnol, débutants et confirmés, qui suivent toutes les semaines les conseils d'Anne-Marie CHAGNON, ont exposé une quarantaine de tableaux entre paysages et natures mortes.



■ ECOLE D'ARTS PLASTIQUES « CARTON(S) » (Cours adultes) – Du 28 janvier au 16 février

Jean-Paul ROUSSEAU, professeur à l'école municipale d'arts plastiques, fourmille d'idées originales. Il a proposé à ses élèves à partir d'un travail d'observation mettant en scène des cartons, d'étudier la perspective et de reproduire sur un carton brut cette installation.

Une approche surprenante et moderne, qui a fait revivre un support familier, voire ordinaire, pour lui donner une vie totalement différente de son utilisation première.



Offices de
Tourisme
de France



■ CHRISTOPHE GENDRE

« LES DEMOISELLES »

Photographies

Du 18 février au 9 mars

Autodidacte et passionné de photographie depuis 4 ans, Christophe GENDRE a su approcher ses jolies demoiselles : les libellules. Grâce à sa patience, il a ainsi capté des instants uniques de complicité avec la nature.



■ MARC PILON «PASTELS ET SCULPTURES ANIMALIÈRES»

Du 11 au 30 mars

Lorsqu'il s'agit de définir au mieux le travail de Marc PILON, les mots « délicatesse » et « justesse » s'imposent. En effet, ses pastels s'ouvrent sur

des paysages à la fois profonds et lumineux. Quant à ses sculptures aux essences de cèdre ou de noyer, elles sont d'un tel réalisme, que grenouilles, marmottes, sangliers... nous invitent à les caresser.



■ CARNAVAL VÉNITIEN

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES, COSTUMES ET MASQUES

Du 2 au 20 avril

L'association « Il Gruppo di Venezia », en collaboration avec Elisabeth et Eric DORÉ, offre un décor de cinéma, où chacun se prend à rêver... de Venise, de carnaval, et à imaginer... être un de ces personnages, mais le mystère demeure. Des couleurs chatoyantes aux détails des costumes, une mise en scène qui prolonge la magie de ce rendez-vous annuel et unique.



■ A VENIR :

FERNADE EVRARD-BOUGAREL - Exposition "Dentelles d'espace" - Du 22 avril au 11 mai

PHILIPPE BOCARD - Exposition d'acryliques - Du 13 mai au 1^{er} juin

ESBEAULT BÉATRICE ET THEVENIN MICHÈLE - Exposition de photos animalières - Du 3 au 29 juin

RIBOT RAOUL - Exposition de peintures à l'huile - Du 1^{er} au 20 juillet



■ **EXPOSITION**
DU 17 MARS AU 9 JUIN

TRÉSORS D'ÉGLISE

Depuis une quinzaine d'années, un groupe de bénévoles réunis au sein de " l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux de Mehun-sur-Yèvre " œuvre pour le maintien en état et la valorisation des trésors religieux.

La ville de Mehun-sur-Yèvre, en collaboration avec l'association, présente une exposition du 17 mars au 9 juin « Trésors d'Eglise ».

Avec l'application du Concile Vatican II souhaité par Paul VI, de nombreuses pièces d'orfèvrerie et vêtements liturgiques particulièrement ouvragés, utilisés lors des offices religieux se sont vus remisés dans la sacristie des églises à l'abri des regards et finalement oubliés de tous. L'Eglise Catholique a abandonné petit à petit tout un décorum en usage depuis plusieurs siècles. La collégiale Notre-Dame de Mehun

comme toutes les églises des paroisses de France a gardé précieusement ce trésor dans l'espoir qu'un jour, croyants et non-croyants seraient fiers de retrouver ce patrimoine commun à tous.

Sortis des cartons pour l'occasion, une centaine d'objets, précieux ou plus modestes, rassemblés en un seul lieu, témoignent de la foi des générations précédentes, au temps où la pratique religieuse rythmait les paysages comme les vies.

Cette collection, constituée d'objets datés du début du XIX^{ème} siècle jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, représente une somme de documents et d'informations irremplaçables sur l'histoire et l'évolution de l'Eglise, sur les mouvements artistiques et la création populaire.

Ciboires, calices, ostensoirs en métaux précieux, chasubles décorées de broderies raffinées au fil d'or ou d'argent, bougeoirs, crucifix,... forment un trésor religieux présenté pour la première fois au Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII.

Cette exposition témoigne d'une pratique religieuse passée et du travail minutieux d'artisans d'art éveillant ainsi la conscience du visiteur sur un patrimoine riche d'histoire et de valeur humaine.



HORAIRE D'OUVERTURE DU PÔLE DE LA PORCELAINES ET DU CHÂTEAU CHARLES VII

- Mars - avril - octobre : samedi et dimanche de 14h30 à 18h.
- Mai - juin - septembre : tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h.
- Juillet - août : tous les jours de 14h30 à 18h30.



■ **EXPOSITION « ATOUT CUIR »**
DU 16 JUIN AU 3 NOVEMBRE

Après l'exposition d'art sacré « Trésors d'Eglise », le Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII va s'intéresser au cuir sous toutes ses formes : bagages, vêtements, ganterie, sellerie, chaussures... Pièces anciennes et créations contemporaines procureront aux amateurs le plaisir de découvrir toutes les possibilités qu'offre le travail d'un matériau précieux et vivant.

Une exposition qui annonce le 7^{ème} salon des métiers d'art dont le thème sera le travail du cuir (présence de la ville de Saint Junien et ses artisans ganitiers).



Association
des Villes
Johanniques

■ MEHUN VILLE JOHANNIQUE

En mars 1997, la ville de Mehun-sur-Yèvre adhère à l'association des Villes Johanniques.

Cette association loi 1901 est destinée à permettre la rencontre, le partage des expériences, la mise en place de produits culturels, historiques, touristiques avec l'idée de protéger et de promouvoir l'image de Jeanne d'Arc la plus fidèle aux données de l'Histoire.

Mehun-sur-Yèvre accueillera les 8 et 9 juin prochains les Assises de l'association au cours desquelles aura lieu son assemblée générale.

Tous les représentants de toutes les villes membres seront présents à ce rassemblement national.

Divers ateliers de travail se dérouleront le samedi et une célébration religieuse en présence de Monseigneur MOILLARD clôturera ce week-end.



■ MEHUN SUR LA ROUTE DE JACQUES CŒUR

La ville a tout récemment rejoint la Route Jacques Cœur. La Route Jacques Cœur est un réseau rassemblant propriétaires de monuments et villes disposant d'un patrimoine, accompagné par un animateur à temps complet toute l'année qui coordonne et promeut la Route.

Il s'agit d'un réseau actif avec des axes de développement qui tiennent compte des attentes des visiteurs, et bien sûr des spécificités de

chaque membre.

Les actions de promotion menées par la Route Jacques Cœur permettent de disposer d'une vitrine supplémentaire non négligeable.

Ainsi pour 2013 Mehun va bénéficier de la publicité faite par un panneau consacré à la Route Jacques Cœur sur l'aire d'autoroute de Farge-Allichamps alors que cette même aire n'a plus de point info et n'accepte plus de documents.

Il en est de même avec le support du site internet de la Route qui représente 63 000 visiteurs par an.

La ville sera présente au « Salon des vacances » à Bruxelles, clientèle très férue de patrimoine, ainsi que sur tous les dépliants, affiches et flyers édités par la Route.

<http://www.route-jacques-coeur.org/>



■ VISITE AU SENAT

A l'initiative de Philippe HUBERT, Président du Comité de Jumelage et de Jean-Louis SALAK, Adjoint au Maire, le Sénateur-Maire François PILLET a reçu une délégation de Murg pour une visite du Sénat.

La visite guidée a permis à Monsieur Adrian SCHMIDLE, Maire de Murg et à Monsieur Heinz-Jörg KÜSPERT, Président du Comité de Jumelage de Murg et quelques membres, de découvrir le Palais du Luxembourg et le fonctionnement de cette institution.

Après le déjeuner servi au salon Napoléon, le groupe s'est baladé dans Paris pour en apprécier toute la richesse et la beauté.

Cette rencontre a encore renforcé les liens d'amitié entre les deux villes.

Les échanges sont maintenant de plus en plus fréquents entre les habitants de Murg et de Mehun-sur-Yèvre. Plusieurs projets pour 2013 sont en cours.

Merci aux équipes qui constituent les deux Comités de Jumelage pour leur dynamisme.



L'ANNÉE 2013 S'ANNONCE RICHE EN ÉCHANGES ET EN RENCONTRES

- Monsieur Heinz-Jörg KÜSPERT, Président du Comité de Jumelage, et quelques amis de Murg participeront à la fête de la Rosière les 4 et 5 mai.
- Les footballeurs de l'Entente Mehunoise (2 équipes de jeunes et 1 de vétérans) se rendront à Murg pour le tournoi du 18 et 19 mai (Pentecôte), soit une trentaine de personnes.
- Une calèche historique tractée par 2 chevaux et conduite par des cochers en costumes d'époque prendra part au marché médiéval les 6 et 7 juillet.
- Echanges de jeunes pendant l'été.
- Mehun-Murg à vélo du 17 au 21 septembre pour fêter le 30^{ème} anniversaire du jumelage : une quinzaine de cyclistes (moitié Mehunois, moitié Murgois) parcourra en 5 ou 6 étapes les 600 kms qui séparent les deux villes. Une délégation mehunoise (élus et membres du comité) ira les accueillir à Murg le 21 septembre pour fêter cet anniversaire.
- Sans compter les nombreux échanges privés entre les habitants des deux villes.



■ TROTTOIR OU CROTTOIR ?

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus un "gêneur" pour les autres.

La photo ci-contre montre l'état d'un parterre Mehunois !

Ramasser les déjections de votre chien est obligatoire depuis l'arrêté municipal du 2 mars 2005.

Des sacs plastiques sont gratuitement à votre disposition en Mairie et aux services techniques.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 € sur la base de l'article R. 632-1 du Code pénal.

Après plusieurs avertissements la police municipale a déjà verbalisé.



■ LES MALADES EN FIN DE VIE SOUTENUS

Le 10 juin 2012, Mehun accueillait dans les Jardins du Duc Jean de Berry le championnat régional de trompes de chasse "Coupe André Pigeat".

L'argent récolté à cette occasion a permis à M. Philippe PIGEAT de remettre, le vendredi 15 mars, un chèque de 1400 € au Dr Alain ESSAYAN, président de l'association « Eole », pour soutenir son service « fin de vie » à l'hôpital de Vierzon et aider les patients et leurs familles à surmonter cette épreuve.

A la suite de ce concours, M. PIGEAT a créé avec des amis « les Echos du Val d'Yèvre », groupe de trompes de chasse à Mehun, pour continuer ses actions mais aussi pour pérenniser les us et coutumes du Berry en formant de nouveaux sonneurs de trompe.

Pour tout renseignement, contacter M. PIGEAT au 06 07 13 72 03 ou M. MARCHET au 02 48 20 42 85.



■ NOUVELLE ACTIVITÉ

● COCO SERVICES

Corinne COTTEREAU propose le lavage, le séchage et le repassage à son domicile, 20 rue Marcel Fourré.

Linge de maison, vêtements, couette, etc... (tarif au kilo).

Corinne se déplace aussi à votre domicile (enlèvement et retour).

Tél. : 06 68 35 88 68



■ RÉUNION PUBLIQUE

M. François PILLET, Maire de Mehun-sur-Yèvre et Sénateur du Cher, convie la population à une rencontre le **jeudi 18 avril à 19h30** à l'espace Maurice Genevoix au cours de laquelle il présentera avec les adjoints au Maire le budget de la commune et les projets que le Conseil municipal a arrêté pour l'année 2013.

■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des jours fériés certains jours de collecte seront modifiés au mois de mai :

- 8 mai avancée au 7 mai après-midi
- 9 mai au matin repoussée au 11 mai au matin
- 9 mai après-midi repoussée au 10 mai après-midi
- 20 mai repoussée au 21 mai
- 21 mai repoussée au 22 mai.



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,

Depuis plusieurs années le Centre Communal d'Action Sociale de Mehun-sur-Yèvre conduit une politique active en matière d'aide alimentaire. Cette action se traduit par l'attribution de bons alimentaires et d'hygiène permettant aux personnes les plus économiquement fragiles de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. La crise économique impactant notre pays et par conséquent notre commune implique une augmentation chaque année plus importante des budgets alloués à ce dispositif. Mais au-delà, nous devons nous rendre à l'évidence : une large partie de ces personnes, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs précaires, familles monoparentales, retraités pauvres, familles surendettées, n'accède pas à une alimentation saine et équilibrée et souffre de demander une assistance et un accompagnement.

C'est dans ce contexte que notre équipe a mené une réflexion sur la mise en place d'une démarche active et concertée sur le territoire permettant au plus grand nombre de bénéficier de l'aide alimentaire tout en favorisant l'implication des bénéficiaires.

Parce que la lutte contre l'exclusion ne s'accompagne pas d'une forme d'assistanat, parce que l'aide alimentaire doit contribuer au maintien

de la dignité de la personne, la création d'une épicerie solidaire à Mehun-sur-Yèvre est apparue comme une réponse adaptée.

Il s'agit d'apporter, dans un espace aménagé de type magasin d'alimentation, sous forme de libre service, une aide alimentaire variée et répondant au mieux aux besoins de ses bénéficiaires. Ainsi, les utilisateurs choisissent librement les produits qu'ils souhaitent consommer et s'acquittent d'une participation financière très modique. Mais l'épicerie solidaire se veut aussi être un lieu dynamique de sociabilité et d'échanges ou seront organisées de nombreuses activités : atelier cuisine, gestion de budget, sorties culturelles, sportives.....

Dans les prochains jours, l'Association Nationale des Epiceries Solidaires va débiter son intervention sur notre territoire, afin que l'ensemble des acteurs sociaux et des associations caritatives soient associées à la mise en œuvre de ce projet.

Par la création de cette épicerie solidaire il s'agit d'envisager l'aide alimentaire comme véritable outil pour favoriser l'insertion, l'échange, la sociabilité mais aussi l'accès à une vie alimentaire saine et équilibrée.

L'objectif : que les premiers bénéficiaires puissent pousser la porte de cette épicerie en début d'année 2014.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMEAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Mauvaises surprises !

Nous avons déjà évoqué le peu de communication active avec la population de la part de la municipalité. La différence entre une communication active et une communication passive est de taille. La communication passive est la communication obligatoire par affichage ou par publication. Et si une personne intéressée passe à côté de l'information, il lui est renvoyé son erreur, sa responsabilité. Or, nul n'est censé ignorer la loi. La communication active, elle, veut rendre acteur l'ensemble des citoyens en allant au-devant des personnes concernées pour s'assurer de la compréhension des enjeux et recueillir les avis de chacun.

Des habitants du quartier de Barmont se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient plus disposer de leur terrain comme ils le souhaitaient. En effet, ils ne peuvent plus en vendre une partie, ni même construire dessus un simple abri de jardin...

Et pour cause, le PLU (plan local d'urbanisme) a prévu que leur terrain serait, à présent, uniquement vendable pour une opération d'aménagement, des voies de circulation traversant certains jardins privés étant même envisagées... C'est peu dire alors que « charbonnier n'est plus maître chez lui » !

Prendre en compte l'aménagement urbain pour éviter l'enclavement de terrains est une nécessité : c'est le rôle du PLU. En revanche, il faut étudier les situations quartier par quartier et avec les intéressés, afin d'éviter de spolier des petits propriétaires de leur patrimoine, fruit le plus souvent d'une vie de travail et de labeur. L'enjeu est, pour eux, très important.

Personne n'est infallible, ni les propriétaires qui n'ont pas jugé nécessaire de se renseigner dans les délais prévus par la loi, ni la municipalité qui n'a pas mesuré l'impact de cette décision sur le patrimoine des habitants de ce quartier.

Il existe néanmoins une solution : une modification du PLU est possible, la municipalité en a le pouvoir.

Cette dernière a déjà modifié une fois le PLU de Mehun, on peut donc mettre à plat ce problème et le modifier à nouveau. Il suffit, pour cela, d'être à l'écoute...

Mehun-sur-Yèvre, le 2 avril 2013

Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Bernard PETIT, Perrine BROGUY.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Indigo de Catherine CUSSET
- Les deux messieurs de Bruxelles d'E. E. SCHMITT
- Les enfants des justes de Christian SIGNOL
- Demain de Guillaume MUSSO
- Un sentiment plus fort que la peur de Marc LEVY
- Beauvoir in love d'Irène FRAIN
- La ronde des mensonges d'Elisabeth GEORGE
- Une femme aimée d'Andreï MAKINE
- Heureux les heureux de Yasmina REZA
- Histoire d'une femme libre de Françoise GIROUD

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.

Nom, Adresse :

Commentaires :

Communiquez directement avec le Maire par courriel : mairie@ville-mehun-sur-yevre.fr

Agenda des manifestations

Avril

13 ET 14 AVRIL 5^{ème} CARNAVAL VÉNITIEN

Organisé par Il gruppo di Venezia

Départ du défilé à 15h au centre socioculturel André Malraux vers les Jardins



15 AU 25 AVRIL FORMATION "BABY-SITTING"

Organisée par le service jeunesse Espace Loisirs

18 AVRIL RÉUNION PUBLIQUE

19h30, espace Maurice Genevoix

21 AVRIL LES DIMANCHES AU MUSÉE

Petit jeu d'enquête et atelier créatif Pour enfants à partir de 5 ans Organisés par la municipalité 14h30, Pôle de la Porcelaine

22 AVRIL AU 11 MAI EXPOSITION "DENTELLES D'ESPACE" PAR FERNANDE EVRARD-BOUGAREL

Office Municipal de Tourisme

24 AVRIL BRIC À BRAC

Organisé par Mehun Solidarité 10h-18h30, espace Maurice Genevoix

25 AVRIL ATELIER CRÉATIF SPÉCIAL VACANCES

Pour enfants à partir de 5 ans Organisé par la municipalité 14h30, Pôle de la Porcelaine

28 AVRIL JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Organisée par la Municipalité et l'Entente Mehunoise des AC et VG
Départ du défilé à 10h15 de la Mairie

28 AVRIL CONCOURS DE PÊCHE

Organisé par le Gardon Mehunois 9h-17h, Quai du Canal

Mai

4 ET 5 MAI FÊTE DE LA ROSIÈRE

programme page 16

05 MAI CONCOURS DE TIR NATURE

Organisé par Mehun Archers de Charles VII 7h30-20h00, Carrière de Lavaux

05 MAI LES DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour adultes Organisées par la municipalité 15h30, Pôle de la Porcelaine

08 MAI COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Organisée par la municipalité et l'Entente des AC et VG
Départ du défilé à 10h de la mairie vers le cimetière

08 MAI BROCANTE, VIDE-GRENIER

Organisés par l'Amicale de Somme 7h-19h, rue du Richafort

10 MAI FÊTE DES PLUS BEAUX DÉTOURS

Organisée par l'Office de Tourisme 10h : balade dans les Jardins et au bord du Canal de Berry 14h30 : découverte du patrimoine Mehunois

10 MAI BRADERIE

Vêtements et accessoires, vente au sac Organisée par « Le Rayon de Soleil » 14h30-18h, pavillon maison de retraite

10 MAI SOIRÉE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique 20h30, centre socioculturel André Malraux

13 MAI AU 1^{er} JUIN EXPOSITION D'ACRYLIQUES PAR PHILIPPE BOCARD

Office Municipal de Tourisme

14, 21 ET 24 MAI HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique 18h30, Pôle d'Enseignement Artistique

18 MAI VISITE GUIDÉE AUTOUR DE LA LOCOMOTIVE

Organisée par la municipalité 16h, Pôle de la Porcelaine

19 MAI LES DIMANCHES AU MUSÉE

Animations pour enfants Organisées par la municipalité 14h30, Pôle de la Porcelaine

19 MAI BROCANTE

Organisée par le Judo Club Mehun 6h-18h, bd de la Liberté

21 ET 28 MAI CONCERTS «LES ÉCOLES QUI CHANTENT»

Organisé par l'association des Chorales Scolaires de Mehun 18h30, centre socioculturel André Malraux

22 MAI MARCHÉ DE PRINTEMPS

Organisé par « Le Rayon de Soleil » 13h30-18h, pavillon maison de retraite

Fête

de la

Rosière

132^{ème}

Mehun-sur-Yèvre

Samedi 4 mai

21h30 : Animation musicale et dansante
avec «*Marc Adier Animation*»

place du Général Leclerc

Toute la soirée possibilité de restauration

22h30 : Spectacle pyrotechnique *en contrebass du château*

Dimanche 5 mai

14h : Départ du défilé *lotissement du Rang des Noyers*

16h15 : Couronnement de la Rosière
dans les douves du château

Vin d'honneur offert par la Municipalité
Animations musicales

*(La Nina del Fuego, les Vélos humoristiques,
les Berrytmic's, le groupe folklorique Portugais...)*

